

## **Projet JEE**

## Partie 01

On souhaite créer une application E-commerce, qui permet de faire des transactions d'achat sur Internet. L'application doit contenir deux interfaces : la première pour l'**administrateur** et la deuxième représente **le client**.

- La partie administrateur permet à l'administrateur de se connecter (après l'identification). Il peut :
  - ✓ Lister, ajouter, supprimer des produits.
  - ✓ Ajouter et supprimer des modérateurs, attribuer et retirer des droits à ces derniers (dans le cas où vous développez un site avec plusieurs modérateurs, par exemple le cas d'Amazon où plusieurs entreprises peuvent postuler des produits.)
  - ✓ Attribuer des points de fidélités au client (cas où vous créer un site qui présente un seul produit).
- L'interface client doit permettre à un client de s'identifier et se connecter, passer une commande, payer la commande (une vérification sur le compte bancaire du client et sur la disponibilité de la commande en niveau de stock, ensuite une confirmation de paiement est envoyée au client)
- Le client doit d'abord créer un compte sur le site (une confirmation de création de compte est envoyée par **e-mail**)

Le projet doit comporter une partie conception et une partie implémentation.

La partie conception : Dans cette partie, vous donnez le MCD ou le diagramme de classes (Selon la méthode de conception utilisée) détaillé.

La partie implémentation : la partie implémentation doit respecter les exigences suivantes (Les données sont stockées dans une base de données MySQL

- **1.** L'application doit comporter trois couches :
  - Une couche DAO qui basé sur JPA (Java Persistante API), Hibernate et JDBC
  - La couche Métier.
  - La couche web (contrôleur, vue)



## Partie 02

Dans cette partie, il est demandé

- Un rapport de de (4-5) pages décrivant le fonctionnement du **Spring Boot**.
- Refaire la première partie en utilisant Spring Boot.

## **Remarques**

- Le travail demandé sera réalisé par un groupe de 4 étudiants au maximum.
- Chaque groupe d'étudiants doit rendre un rapport qui détaille la partie conception et qui explique le schéma de la partie implémentation et faire une présentation orale entre (10 à 15 min). Le rapport ne doit pas dépasser 15 pages (partie 01 : 10 pages et la partie 02 : 5 pages).
- La date limite pour déposer le projet est : 20/11/2023